Marseille : Ihab B., Saliou D. et Faïz S. condamnés pour les tirs sur le siège d’Orange, 1 100 salariés redéployés après l’attaque qui visait à déplacer les policiers vers un point de deal rival (MàJ)

25/03/2026 à 18h00



24/03/2026

Trois jeunes hommes âgés de 18 à 20 ans ont été condamnés ce mardi à Marseille pour avoir ouvert le feu sur le siège d’Orange, dans la nuit du 2 au 3 janvier 2026. Recrutés contre rémunération par des commanditaires restés inconnus, ils ont écopé de peines allant d’un an avec sursis à trois ans de prison, dont jusqu’à dix-huit mois ferme avec maintien en détention.

Les faits se sont déroulés dans le quartier de Saint-Mauront, où les prévenus ont tiré à balles de calibre .45 « à hauteur d’hommes » sur la façade du bâtiment. L’un des projectiles a

traversé une salle de réunion. Depuis, la majorité des plus de 1 000 salariés a quitté les lieux, seuls une cinquantaine de techniciens restant sur site, tandis que la direction envisage un déménagement.

À l'audience, Saliou D., 20 ans, a déclaré : « On nous a contactés pour fissurer la vitre (…) le commanditaire nous a dit que ce n'était pas bon et qu'il fallait y retourner ». Il a ajouté : « C'est dans la voiture que j'ai découvert qu'il y avait une arme à feu. C'est un engrenage qui m'a totalement dépassé. » De son côté, Ihab A., présenté comme recruteur du commando, a évoqué « un malentendu » concernant des liens supposés avec la DZ NG, une scission de la DZ Mafia.

L'enquête a mis en évidence un amateurisme marqué : utilisation de téléphones personnels, véhicules identifiables et plaques relevées par vidéosurveillance. Selon les éléments évoqués à l'audience, l'opération visait à nuire au gang des « Blacks » en provoquant une présence policière accrue autour de la cité Félix-Pyat, perturbant ainsi un point de deal rival.

Le Parisien

12/02/2026

Le groupe Orange va redéployer plus d'un millier de postes de son site de Saint-Mauront à Marseille pour ne conserver qu'une fraction des effectifs dans ses locaux installés dans ce quartier sensible, a indiqué ce mercredi à l'AFP un porte-parole de l'entreprise.
La Provence

01/02/2026

Quatre jours après son interpellation, Ihab B., 19 ans, comparaît devant le tribunal correctionnel de Marseille. Avec deux amis, il est accusé d'avoir participé à des tirs ayant

visé les locaux d'Orange dans le quartier sensible de Saint-Mauront, en janvier dernier. Quatre impacts de balles ont été relevés sur la façade, dont un ayant traversé la fenêtre d'une salle de réunion.

À la barre, le jeune homme adopte un ton grave : « J'ai 19 ans. J'ai fait une grave erreur. J'ai participé à l'insécurité de ma France et j'en suis sincèrement désolé. Ces 96 heures de garde à vue m'ont vraiment mis du plomb dans la cervelle. » Il poursuit : « Je m'excuse au nom de vous, au nom de la France, au nom de la société Orange (sic). » Les trois prévenus, au casier judiciaire vierge et inconnus pour trafic ou consommation de stupéfiants, expliquent avoir accepté une « mission » proposée sur les réseaux sociaux par un commanditaire, en échange d'argent. L'un d'eux, d'origine sénégalaise, a par ailleurs fait l'objet d'une OQTF notifiée le 16 janvier, qu'il affirme avoir découverte lors de son interpellation.

Selon l'accusation, les suspects seraient revenus à quatre reprises sur le site entre le 31 décembre et le 4 janvier, dont deux fois pour procéder aux tirs, les scènes devant être filmées afin d'apporter la preuve des exactions au commanditaire. « Nous avons là trois hommes qui ont tout juste vingt ans (…). Et, pour autant, ces derniers, subitement font preuve d'une absence totale de barrière morale », résume la procureure. Me Benoît Candon réplique : « C'est l'histoire de trois jeunes qui essaient de casser des vitres (…). C'est un attentat contre des vitres. » Il insiste : « Ce sont des jeunes écervelés qui ont fait n'importe quoi (…) ça ne fait pas d'eux des délinquants en puissance. »

La procureure rappelle que « certains salariés d'Orange ont dû porter des gilets pare-balles après tout ce qu'il s'est passé » et requiert leur placement en détention provisoire. Le procès a été renvoyé au 24 mars. Deux des trois prévenus ont été placés en détention provisoire ; le troisième est sous contrôle judiciaire.

Le Figaro

21/01/2026

Face à une succession d’incidents violents, Orange a décidé de déménager la majorité des salariés installés sur son site de Saint-Mauront, dans le nord de Marseille. Des impacts de balles ont été découverts sur des murs et des vitres de l’immeuble, après plusieurs fermetures temporaires et des mesures de confinement imposées aux employés.

Au total, près de 1 200 salariés étaient affectés à ce site. Les équipes commerciales et administratives vont être transférées, tandis que des techniciens et agents de sécurité resteront sur place afin d’assurer la maintenance d’installations jugées immuables. L’inspection du travail a formulé des recommandations qualifiées de radicales, allant jusqu’à l’interdiction de travailler à moins de dix mètres des fenêtres.

La représentante CFE-CGC Nadège Poët décrit des conditions inédites : « Maintenant, les salariés de la sécurité vont porter des gilets pare-balles. […] Gilets pare-balles, vitres blindées et interdiction de travailler à moins de 10 mètres d’une fenêtre. C’est un état de guerre, oui. »

Pour les salariés techniques maintenus sur le site, la question de la sécurisation des déplacements reste centrale. Un employé, sous couvert d’anonymat, souligne que « la partie technique ne peut pas bouger » et que des parcours sécurisés devront être définis pour permettre des interventions sans danger. Ce départ progressif est vécu comme un échec, tant pour l’entreprise que pour l’État, alors qu’Orange avait investi près de 34 millions d’euros dans la rénovation du site. Le déménagement devrait s’étaler sur environ un an et

demi.

Europe 1

19/01/2026

Après des tirs ayant touché la façade du site de Saint-Mauront à Marseille, Orange propose à 300 salariés de travailler ailleurs.
Les employés du tertiaire pourront rejoindre d'autres sites ou télétravailler.
Environ 200 techniciens continuent d'y travailler avec un dispositif de sécurité renforcé.
La préfecture a augmenté les rondes policières.
Une enquête est en cours.

Le Parisien

06/01/2026

Des impacts de balles ont été découverts sur le site marseillais d'Orange, fermé en novembre dernier – puis rouvert en décembre – en raison d'un contexte de violence. Le dispositif policier sur place a été renforcé.

Le répit aura été de courte durée. Des impacts de balles ont été découverts sur le site d'Orange, situé dans le quartier Saint-Mauront, à Marseille, ce lundi 5 janvier, indique la préfecture de police à BFMTV.

[…]

BFM

28/11/2025

De son côté, la CGT a demandé à la direction d'Orange de "sécuriser durablement le site". Le syndicat estime que ce site "emblématique" ne doit pas fermer. "Y renoncer, plutôt que le sécuriser, serait un mauvais signal envoyé aux salariés et aux habitants des quartiers populaires", conclut la CGT. "C'est vrai qu'il y a de la violence aux alentours du site. En même temps, on est dans les quartiers nord de Marseille", tempère Olivier Méri, secrétaire départemental CGT Télécom des Bouches-du-Rhône, contacté par TF1info.

"La solution, ça ne peut pas être la fermeture des entreprises dès qu'il y a de la violence aux alentours. Sinon, il n'y aurait plus d'entreprises ouvertes à Marseille", estime-t-il. "C'est un quartier où tout a été fermé et où il n'y a plus de services publics. Et maintenant, on s'étonne qu'il y ait de la violence", ajoute ce représentant syndical, qui juge la décision de fermer l'entreprise pour deux semaines "totalement disproportionnée". "On y est depuis les années 1960 et on a toujours su gérer", explique le secrétaire départemental CGT Télécom.

TF1

Les entreprises face à l'insécurité. Le sujet prend de l'ampleur. Après les révélations sur le futur départ de BNP Paribas et de ses 2.000 salariés d'Aubervilliers, en région parisienne, Orange a annoncé la fermeture provisoire de son site de Marseille.

La direction régionale du groupe a indiqué à l'AFP que ce site où travaillent environ 1.000 personnes va fermer ses portes dès ce vendredi et jusque «mi-décembre», suite à une «montée des tensions» dans le quartier. (…)

Les Echos

Depuis trois jours autour du site de Saint-Mauront se déroule une série d'affrontements entre deux bandes rivales, assure le syndicat. Ce jeudi, "*ce sont des détonations ou des coups de feu qui ont été entendus par les salariés. Les salariés ont été confinés à plusieurs reprises. Il y a des gens qui ne veulent plus revenir. On a vraiment l'impression d'être au milieu de la guerre des gangs. Le sentiment des personnels, c'est celui là*", détaille Sébastien Crozier.

Autres syndicats qui alerte sur la situation, la CFDT a mis en ligne une pétition. Et la CGT indique avoir déposé un droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) dès le 25 novembre.

France Bleu

Les locaux d'Orange à Marseille sont situés dans le quartier sensible de Saint-Mauront. (…)

La préfète de police déléguée des Bouches-du-Rhône, Corinne Simon, a réfuté auprès de l'AFP jeudi soir cette hypothèse de «*bandes rivales*», tout en disant comprendre l'émotion des salariés d'Orange. «*Ce n'est absolument pas ça*», a-t-elle assuré, reconnaissant que le quartier est «*compliqué*». (…)

Le Figaro

Voir aussi :

- *« La greffe n'a pas pris » : les salariés de la BNP actent leur départ du quartier Rosa-Parks (Paris 19e) sur fond d'insécurité (MàJ)*